

Cité de l'énergie

Pour une gestion durable de votre commune

Le label Cité de l'énergie

Le label européen **Cité de l'énergie eea®** est une distinction pour les communes qui réalisent concrètement une **politique communale durable** en matière d'énergies, de mobilité et d'organisation. Grâce à l'obtention de ce label, les communes contribuent significativement à l'**amélioration de la qualité de vie** de leurs habitants et à la **protection l'environnement**.

Le label Cité de l'énergie récompense les collectivités qui établissent une gestion durable et efficace de leurs ressources

Le processus Cité de l'énergie permet de mettre en œuvre les mesures d'une politique durable dans une commune

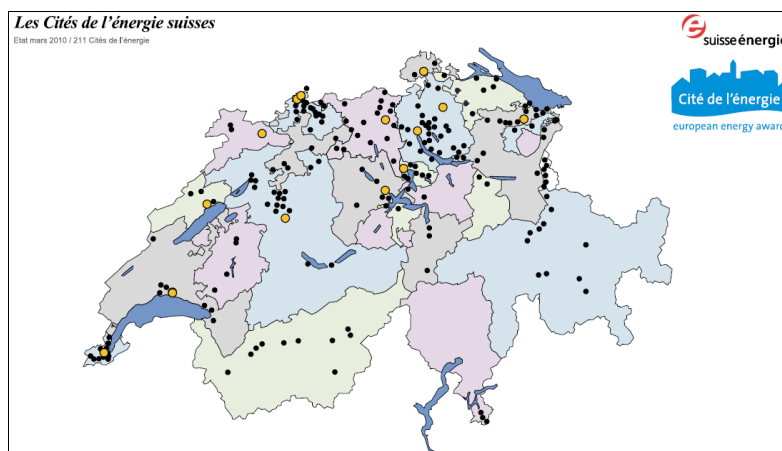
Pour votre commune

Le processus Cité de l'énergie eea® constitue un outil efficace qui n'agit pas que sur l'environnement, mais aussi sur l'**économie** communale, en dynamisant le **secteur de la construction et des énergies**. Les mesures qui en découlent augmentent également l'**efficacité** interne, la **sécurité** de la population et contribuent à améliorer la **mobilité** des habitants.

De plus, il représente un atout important dans la communication vers les citoyens et l'extérieur. Le label Cité de l'énergie fait partie du programme de **SuisseEnergie pour les communes**.

Les **6 domaines étudiés** sont:

- Le développement territorial
- Le patrimoine communal (bâtiments et installations)
- Les équipements et infrastructures de dépollution et d'approvisionnement
- La mobilité
- L'organisation interne de l'administration communale
- La communication et la coopération



Actuellement quelque **900 collectivités en Europe** se sont déjà engagées dans ce processus, dont **250 en Suisse**. Celles-ci témoignent des actions concrètes initiées et de leurs résultats:

Crans-Montana (VS): Une zone de rencontre a été créée à Montana et une zone 30 km/h à Crans. L'approche participative a permis de limiter les oppositions à une seule lors de la mise à l'enquête publique.

Ste-Croix (VD): Après les résultats d'un audit énergétique, la rénovation des installations du chauffage de l'Hôtel de Ville et les nouvelles régulations ont permis d'économiser l'équivalent de 20'000 litres de mazout par an. A la maison des jeunes de la Place du Pont, la puissance de la chaudière a été divisée par deux.

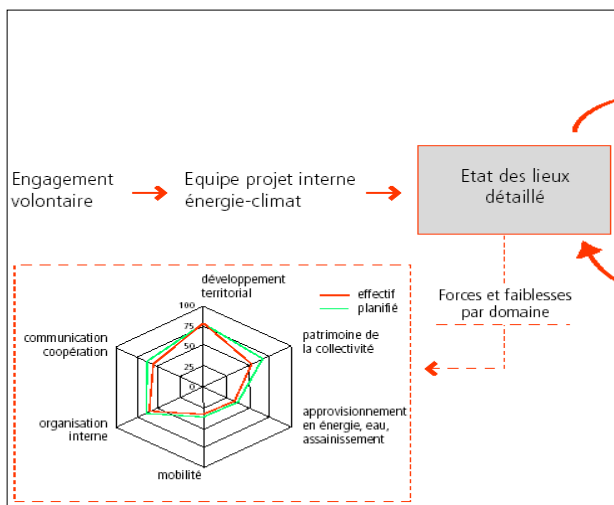
Un service offert par a21

La société **a21** est un **bureau d'ingénieurs** fondé par Daniel Philippin, conseiller "Cité de l'énergie". **a21** possède les connaissances et l'expérience pour accompagner les collectivités dans leurs processus, en vue d'une possible obtention du label Cité de l'énergie.

a21 offre **deux types de service**, selon la situation:

La commune ne désire pas obtenir le label dans l'immédiat.

a21 dresse un premier état des lieux, pour connaître les forces et faiblesses de la commune en matière de gestion responsable des énergies.

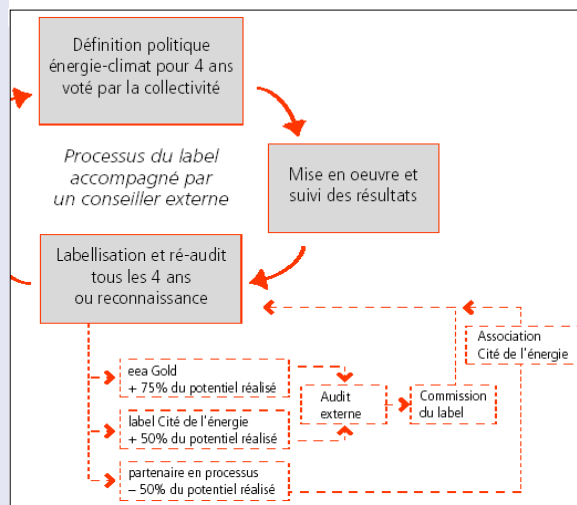


Etapes initiales:

- Coordination avec les différents acteurs
- Séance de travail avec les responsables communaux selon les thèmes traités
- Utilisation du catalogue de mesures Cité de l'énergie, en distinguant l'état "réalisé" de l'état "en planification"
- Evaluation des résultats
- Recommandations d'actions pour le futur

La commune désire aller de l'avant et devenir une Cité de l'énergie.

a21 complète de l'état des lieux, comme suit:



Etapes supplémentaires

- Elaboration d'un programme de politique énergétique, avec indication des postes à prévoir au budget des prochaines années
- Mise à jour détaillée de la centaine de mesures du catalogue Cité de l'énergie
- Préparation du dossier de labellisation
- Coordination avec l'auditeur national
- Réaudit tous les 4 ans

Coûts de l'étude

Le coût de l'étude dépend des prestations souhaitées et de la taille de la commune. Il faut aussi tenir compte de **subventions cantonales et de SuisseEnergie**. Pour l'état des lieux, le montant de nos honoraires et frais à charge de la commune s'élève en principe entre **CHF 6'000.-** et **CHF 10'000.-**. Ensuite, il faut prévoir environ la même somme pour établir le dossier de demande de label. Une offre précise sera bien entendu détaillée en cas d'intérêt.

La durée entière d'une étude peut varier **entre 4 et 12 mois**.